

ANNEXE 3

Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33002 – "Basse vallée du Geer"

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE33002 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site, de grand intérêt paysager, inclut les coteaux calcaires et une partie du fond de vallée du Geer et ses affluents entre Glons et Eben-Emael. Il constitue le prolongement vers le sud des sites Natura 2000 du Sud-Limbourg hollandais et vers le nord des sites Natura 2000 de la vallée de la Meuse. Le site présente des milieux ouverts de très grand intérêt, dont les plus remarquables sont des prairies de fauche

peu intensifiées et des pelouses calcaires. Ces pelouses ont une grande richesse botanique et entomologique (orchidées, hyménoptères...), et sont, avec celles du site de la Montagne Saint-Pierre, les plus septentrionales du territoire wallon. Les zones boisées feuillues des versants abritent quant à elles des forêts du métaclimax des hêtraies neutrophile et calcicole, ainsi que de rares fragments de forêts de ravins. La partie orientale du site sert par ailleurs de terrain de chasse aux chauves-souris d'intérêt communautaire qui hibernent dans les anciennes galeries d'extraction de tuffeau de la Montagne Saint-Pierre. Ce site contribue également à l'habitat du lucane cerf-volant.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9130	61,96 ha	C	
6510	25,80 ha	C	
6430	11,92 ha	C	
6210*	8,79 ha	B	UG 2
9150	6,82 ha	C	
3260	2,30 ha	C	
9160	0,74 ha	C	
9180*	0,52 ha	C	UG 6

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-10 i				C
1083	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	P				C
1318	Myotis dasycneme	Vespertilion des marais			4-5 i		C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échanquées	P				C
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	0-3 i				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C

Légende : P = présence; p = couple; i = individu; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33002 – "Basse vallée du Geer".

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN